

■ Oiseau Club d'Istres

Une pluie de médailles pour l'Oiseau Club d'Istres (OCI) est venue clôturer l'année 2008 de cette association, notamment lors du dernier championnat de France d'ornithologie, qui avait lieu début décembre à Colmar. Quatre éleveurs de l'OCI ont participé à ce championnat où 15 de leurs oiseaux ont été primés, classés dans les trois premiers de leur catégorie. Les éleveurs d'Istres ont quant à eux été distingués par 2 médailles d'Or, 4 en Argent et 3 médailles de Bronze.

■ La Prédina

Le bureau de l'Association de Défense des Locataires de la Prédina, jette l'éponge. Après 9 ans d'existence, l'association jusqu'alors présidée par Louisette Georges, a décidé début janvier, sa dissolution faute de combattants ! En effet, personne n'a fait acte de candidature pour renouveler le bureau.

■ Enfants Malades

Avec l'élection de Muriel Giniès, début janvier, à sa présidence, l'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades (AEEM) entend prendre un nouveau départ et relancer son activité fortement ralentie ces derniers mois. L'AEEM, créée à Istres il y a près de 20 ans, par Claude Soulier, a pour but de prendre en charge bénévolement la scolarité d'un enfant dont les études ont été interrompues ou perturbées par la maladie ou l'accident. L'association recherche des professeurs bénévoles en français, sciences et mathématiques.

RENS. ☎ 04 42 56 21 33

■ Familles d'accueil

L'association "Jamais dans l'oubli" recherche à Istres des familles d'accueil ou toutes autres personnes pouvant héberger dans l'urgence des femmes et enfants victimes de violence. Cette association a pour but de venir en aide à toutes les victimes de violence de toute nature y compris le harcèlement aussi bien privé que professionnel.

RENS. ☎ 08 71 23 56 53

■ Îlot des Fabre

Suite aux nombreux incendies dont ont fait l'objet les containers d'ordures ménagères installés sous le porche de l'îlot des Fabre, ces derniers ont été supprimés. Les riverains sont donc invités à utiliser les 4 containers enterrés implantés sur la place de l'église de la Sainte Famille.



Avancer... vers une autonomie nouvelle

AUTISME | DEPUIS 2003, L'ASSOCIATION L'AVANCÉE OEUVRE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME, PAR UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DES ATELIERS D'ÉVEIL.

L'autisme est un handicap qui se caractérise par un trouble global du développement et qui porte principalement sur les domaines de la communication et de la socialisation. L'association "l'Avancée" propose aux familles touchées par l'autisme de leur venir en aide et éviter la "non intégration" de leur enfant uniquement par faute de moyens. Elle met en place des activités éducatives individualisées, des ateliers d'autonomie et des loisirs, en partenariat avec l'association Nationale Autisme France.

L'apprentissage de l'autonomie

Certaines pathologies supposent la mise en oeuvre d'aménagements et de techniques d'apprentissages spécifiques. Les difficultés liées à l'autisme entraînent souvent un retard dans les acquisitions, qui se manifeste aussi bien dans les domaines scolaires, que dans la vie quotidienne. À partir de 16 ans, l'obligation de scolarité prend fin et de nombreux jeunes autistes, pour lesquels une prise en charge institutionnelle n'est pas adaptée, se retrouvent sans accompagnement éducatif approprié. L'Avancée se charge alors d'assurer ce relais. À partir d'une évaluation individuelle réalisée par une psychologue, un programme d'éveil personnalisé permet de fournir une réponse et des modes de stimulation, adaptés aux besoins et au rythme d'apprentissage de chacun.

S'amuser, ça n'est pas qu'un jeu

Dans le cadre du programme proposé par l'équipe pédagogique et validé par un neuro-psychologue, des journées

récréatives animées par Marie-Aurélien Louis (psychologue) ont un double objectif ; aborder la socialisation par une autre approche pédagogique et permettre aux parents de se reposer des lourdes contraintes quotidiennes, liées à l'attention que requiert un enfant atteint d'autisme. Ces activités de loisirs pratiquées en extérieur, où se côtoient des personnes non handicapées et les adolescents atteints d'autisme, permettent à ces derniers de construire leur personnalité, d'avoir certaines responsabilités pour évoluer vers une plus grande autonomie.

Acquérir des compétences professionnelles

La dernière phase d'apprentissage consiste à proposer un accompagnement en stage dans un milieu professionnel "ordinaire". L'intérêt est là aussi, double puisqu'il permet à la fois aux personnes atteintes d'autisme d'apprendre à réaliser des tâches professionnelles en situation réelle, mais aussi de développer des compétences sociales, impossible à recréer de manière artificielle. Les stages représentent une première étape avant la mise en place d'un projet d'insertion professionnelle plus qualifiant. Ce projet s'inscrit dans la continuité des ateliers qui visent à développer l'autonomie professionnelle. L'Avancée lance un appel aux entreprises qui souhaitent, avec un minimum de contraintes, accueillir les adolescents au travers de stages. ■

L'AVANCÉE / MAISON DE QUARTIER DE TRIGANCE

☎ 06 22 96 03 84

COURRIEL : l.avancee@laposte.net

WEB : <http://l.avancee.over-blog.com>